

II.7.33. Güerz Composet var sujet an daou vreur infam Fanch ha Mathias Lhereec, unan oajet a bêvar bloas varnuguent, hac eguile eus a drivac'h vloas pere o deus bet ar grueldet da laza o zad, d'ar zadorn aroc Foar-an-Nec'h-Montroulez, an 12 eus a vis here 1839.

Ms. VII, p. 203-216.

Timbre : Var ton ar Plac'h Libertin.

Incipit : Bretoned, christenien, tostait, me ho ped,

Composition : 63 c. de 4 v. de 12 p., dont 13 c. de Réflexions.

Sujet.

Complainte composée au sujet des deux frères infâmes, François et Mathias Lhereec, l'un âgé de 24 ans et l'autre de 18, qui ont eu la cruauté de tuer leur père, le samedi avant la Foire-Haute de Morlaix, le 12 octobre 1839. Ce texte raconte l'affaire, du meurtre à l'exécution : les faits (c.5-18), l'arrestation et les interrogatoires (c.19-25), le départ pour Quimper et le procès (c.28-38), le retour à Morlaix et l'exécution le samedi 25 juillet 1840 (c.39-50). A. Lédan, dans ses « Reflexionou », s'élève contre le public avide de sensations lors de l'exécution (c. 51-58), rend hommage aux deux prêtres qui accompagnèrent les suppliciés (c. 59), puis conclut par un appel aux parents à apprendre à leurs enfants à les respecter (c. 60-61), aux enfants de le faire et à fuir la mauvaise compagnie (c. 62-63).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : signé A. Lédan.

Autres sources : La Fd'A informa ses lecteurs au fur et à mesure des développements de l'affaire. 19 oct : le meurtre ; 2 nov. : arrestation des fils ; 16 nov. : préméditation de l'acte, selon la clameur publique ; 18 avril 1840 : annonce de la condamnation ; 25 juillet : rappel de l'affaire ; 1^{er} août : compte-rendu de l'exécution et rappel de l'affaire Hochard en 1794.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en 1850 au plus tôt.

Impression(s) : - in-12, 8 p. - 1 éd. : ty/trav (1840). - Bai. G19.

Mise en valeur : Complaintes ou Guerziou (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Yan ar Guen composa aussi un *RECIT COMPOSET A NEVEZ Voar eur c'hrim commetet Gant potret an Herec juget d'ar maro en 13 a vis ebrel 1840*, et imprimée à Morlaix, chez V. Guilmer. Comme Lédan, Yan ar Guen attendit l'exécution pour composer ce récit.

Versions collectées.

Voir catalogue Malrieu, n° 01431.

- Recit composet a nevez (...), copie faite par de Penguern du texte imprimé de Yan ar Guen. Voir ms. 93, Gwerin 9, p. 136-141.

Sources bibliographiques.

- **D. Giraudon**, La gazette ambulante du carrefour et de la place de l'église. Complaintes criminelles au XIXe siècle en Basse-Bretagne – Le crime des frères L'Hérec à Locquirec, *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 182, 1999, p. 2-28.